



CENTRE  
D'ARTISTES

274, AVENUE MICHAUD  
RIMOUSKI (QC) G5L 6A2  
T 418 722-0846  
CARAVANSERAIL.ORG

# APPEL DE CANDIDATURES MURALE EXTÉRIEURE SUR UN MUR DE LA COOP PARADIS LIMITE : 1<sup>er</sup> avril 2019

## DESCRIPTION DU PROJET

Étant reconnu comme un bâtiment de marque dans la ville de Rimouski, l'ancien Cinéma Audito, situé au 274, avenue Michaud dans le **quartier St-Robert**, a été le premier cinéma de la ville. Avec les années, sa vocation s'est transformée pour devenir un pôle culturel majeur : la Coopérative de solidarité Paradis, un organisme à but non lucratif qui offre des espaces de travail, de création et de diffusion de la culture, dont le **Centre d'artistes Caravansérail** est membre fondateur et utilisateur.

Chaque année, de nombreux artistes issus de disciplines différentes (arts visuels actuels, cinéma, nouveaux médias et musique) et des travailleurs culturels occupent et visitent la salle d'exposition de Caravansérail. Reconnue comme un incontournable et une force de rétention des artistes dans la région, la coopérative devient avec le temps un incontournable pour les consommateurs et les travailleurs culturels du Québec. Nous constatons avec déception qu'avec les années, l'extérieur du bâtiment de la **Coopérative Paradis** ne reflète malheureusement pas toute la créativité, la richesse et le dynamisme des organismes membres qui occupent les lieux en permanence. Notre projet propose la création et la production d'une œuvre originale d'envergure qui agira directement dans le respect du mandat et des valeurs du centre, qui, depuis 15 ans, favorise la création de projets pluridisciplinaires émergents et actuels stimulés par les spécificités régionales ancrées dans les communautés du Bas-Saint-Laurent.

## OBJECTIFS

Le projet affectera toute la ville comme étant le premier projet d'envergure d'intégration d'art urbain in situ basé sur les spécificités architecturale et sociale d'un lieu. L'offre de service des organismes se reflètera sur les murs extérieurs et attirera certainement une toute nouvelle clientèle qui, jusqu'à présent, ne connaît pas le mandat ou même l'existence de notre structure coopérative culturelle. Notre projet transformera le bâtiment, afin de lui donner une nouvelle couleur, un nouveau cachet qui transmuera complètement l'allure du quartier. Par cette initiative, nous souhaitons redonner vie au quartier qui était jadis beaucoup plus achalandé et vivant. Comme le bâtiment du 274, avenue Michaud est situé dans un quartier résidentiel, il a été, pour plusieurs personnes habitant toujours dans le quartier St-Robert, un incontournable lieu de rencontre et d'initiation au cinéma. St-Robert est un quartier communautaire, où l'on retrouve deux écoles secondaires et une école primaire, qui souhaite se revitaliser après

## APPEL DE CANDIDATURES MURALE EXTÉRIEURE À RIMOUSKI

plusieurs années de mauvaise réputation associée à un pourcentage de la population moins fortunée. Connaissant le contexte du quartier, les artistes participants se devront de prendre le temps de visiter les lieux, rencontrer la communauté et s'imprégner de son histoire. Selon ce qui précède, il n'existe aucune murale d'art contemporain professionnel dans la ville.

### PARTICULARITÉS DU PROJET ET SURFACE DE TRAVAIL PROJETÉE

Le Centre d'artistes Caravansérail est responsable de la préparation du mur, de la location des échafaudages et de l'équipement ainsi que des relations publiques.

L'artiste pourra être appelé à travailler avec la communauté de différentes façons : rencontre avec les citoyens (les jeunes, en particulier) pour discuter de la maquette finale, visite du chantier lors d'ateliers jeunesse, participation citoyenne à la murale, etc.

La murale sera réalisée sur l'élévation nord du bâtiment de la Coopérative Paradis. L'esquisse de la maquette devra s'adapter à la surface de travail projetée (voir photo du bâtiment). Comme le mur est très vaste, la proposition n'a pas besoin de couvrir le mur dans son entièreté. Le Centre désire des propositions réalistes en fonction du budget offert.

Mur sur le côté donnant sur la rue Saint-Joseph.

Longueur du mur : 119 pieds et 3 pouces (env. 36,4 m)

Hauteur à l'avant du bâtiment : 18 pieds 5 pouces (env. 5,6 m)

Hauteur à l'arrière du bâtiment : 22 pieds et 6 pouces (env. 6,8 m)

### CRITÈRES D'ADMISIBILITÉS

Les artistes intéressés devront répondre aux critères suivants :

- Cet appel s'adresse exclusivement aux artistes professionnels (loi sur le statut de l'artiste L.C. 1992, ch. 33);
- Ce concours s'adresse exclusivement aux résidents de la province du Québec;
- Disponibilité pour le mois d'août 2019 pour la réalisation *in situ* de la murale;
- Les collaborations et les collectifs sont admissibles;
- Être ouvert à échanger avec la communauté au sujet du projet;
- Expérience en art mural, en peinture scénique ou production grand format (plus de 12 pieds) est requise.

### ÉTAPES DE SÉLECTION

Le Centre recevra les candidatures qui seront évaluées par un comité formé de professionnels de la culture, d'artistes et de citoyens. Les candidatures retenues seront invitées à proposer une maquette. Veuillez noter qu'aucun honoraire ne sera versé pour la conception des maquettes.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Le Centre recherche une proposition répondant aux critères suivants :

- Excellence et qualité des œuvres antérieures réalisées;
- Créativité et originalité de la démarche artistique;
- Expérience dans la réalisation de projets comparables;
- Compréhension du contexte proposé;

## APPEL DE CANDIDATURES MURALE EXTÉRIEURE À RIMOUSKI

- Impact visuel du projet;
- Aspects fonctionnels et techniques;
- Pérennité des matériaux et respect des exigences d'entretien de l'œuvre.

### ÉCHÉANCIER

Date limite de dépôt des candidatures d'artistes	Lundi 1 <sup>er</sup> avril 2019 à minuit
Sélection des finalistes retenues par le comité	Entre le 15 et le 19 avril
Notification aux finalistes	Lundi 22 avril 2019
Remise des maquettes finales	Mercredi 15 mai 2019
Sélection du choix final	Mercredi 22 mai 2019
Réalisation <i>in situ</i> de la murale (4 semaines)	Août 2019
Inauguration de l'œuvre	Jeudi 5 septembre 2019

### HONORAIRES

Suite à une consultation avec le regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV), concernant la rémunération d'artistes professionnels dans le cadre d'un projet de murale d'art urbain, nous avons convenu de la rémunération suivante :

#### 1 mois de réalisation :

- Honoraires professionnels : 4 000 \$ c'est-à-dire 1 000 \$/semaine;
- Redevances pour droit d'exposition : 1 000 \$ établis à 20 % du contrat;
- Redevances pour droit de communication : 764 \$ pour une durée de 5 ans;
- Redevances pour droits de reproduction : inclus pour des utilisations promotionnelles du projet seulement et de nature non commerciale;
- **TOTAL : 5 764 \$ pour l'artiste.**

L'artiste sélectionné est responsable de présenter une maquette dont la faisabilité de la réalisation concorde avec l'échéancier fixé (4 semaines) et les honoraires proposés.

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Les artistes intéressés doivent faire parvenir un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- Esquisse préliminaire;
- Description de l'esquisse préliminaire et de l'approche conceptuelle privilégiée (max. 500 mots);
- Curriculum vitae (max. 3 pages);
- 10 images numériques de réalisations récentes avec description (titre, date, dimensions, lieu et matériel);
- Revue de presse (facultative).

Les documents doivent être reçus au plus tard le 1<sup>er</sup> avril à minuit par courriel à [agent@caravanserail.org](mailto:agent@caravanserail.org). Les dossiers incomplets et envoyés après la date limite seront refusés.

## APPEL DE CANDIDATURES MURALE EXTÉRIEURE À RIMOUSKI

### PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

#### Mandat

Centre de recherche, de production et de diffusion en arts visuels actuels, Caravansérail se consacre au soutien et à la promotion de la relève et aux pratiques émergentes. Implanté à Rimouski depuis mai 2003, son action, centrée sur l'artiste, l'expérimentation et la création, privilégie les croisements entre les champs de recherche et les publics.

#### Objectifs

Offrir aux artistes de la relève des moyens adaptés à la production et à la diffusion d'œuvres par la programmation d'exposition en salle et de résidences de recherche. Soutenir les démarches de professionnalisation des artistes en début de carrière par une offre de services reliés tant à l'information spécialisée qu'à la mise à disposition d'outils de différentes natures.

Promouvoir les arts visuels et les arts pluridisciplinaires dans la région par l'organisation d'évènements, par l'édition de publications, par des rencontres. Favoriser les échanges de pratiques entre artistes de différentes disciplines et à différentes étapes de carrière par la mise en œuvre de projets spéciaux, d'ateliers et de formations.

#### Activités

La programmation d'expositions. La programmation annuelle du centre comprend en moyenne cinq périodes d'expositions individuelles de 5 à 6 semaines. Les artistes qui exposent sont sélectionnés par un jury de pairs.

La sensibilisation à l'art actuel. Afin de promouvoir l'art actuel auprès d'un large public, les jeunes y compris, Caravansérail accueille régulièrement des groupes et initie des projets de collaboration avec le milieu de l'enseignement pour faire découvrir les expositions, les travaux et les démarches des artistes de passage à Rimouski.

Site web de l'organisme :

<https://www.caravanserail.org>

Sur les médias sociaux :

<https://www.facebook.com/centre.caravanserail/>

[https://www.instagram.com/caravanserail\\_rimouski/](https://www.instagram.com/caravanserail_rimouski/)

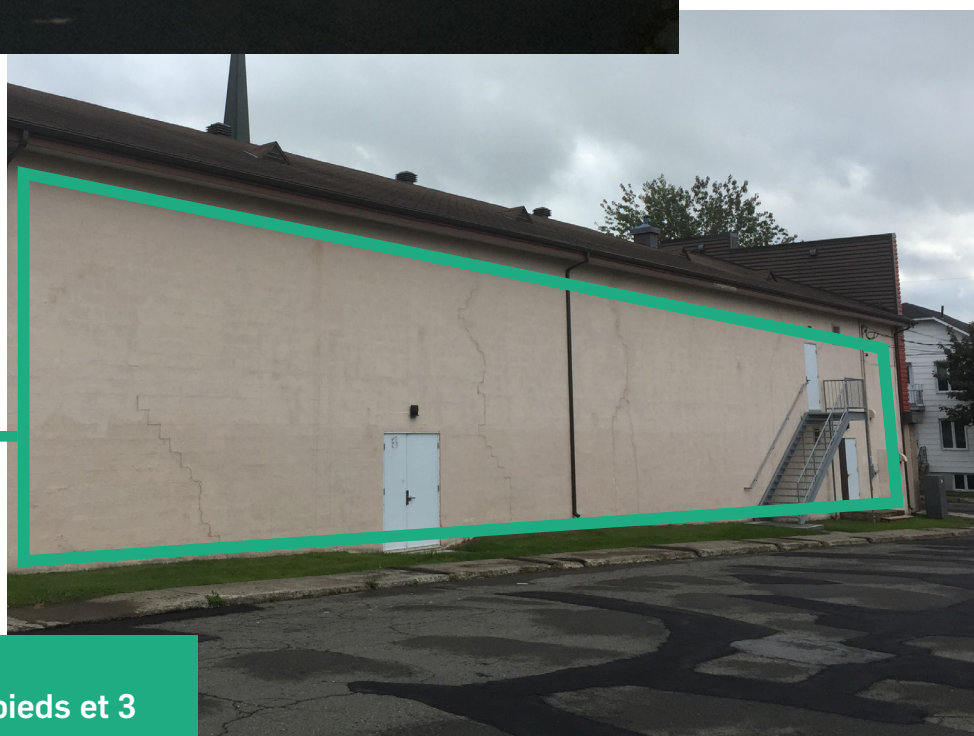
### PERSONNE RESSOURCE

Toutes les questions relatives à ce concours doivent être adressées à Mme **Nathalie Dion** par courriel à [agent@caravanserail.org](mailto:agent@caravanserail.org) ou par téléphone au 418 722-0846.

## Annexe A / Emplacement de la murale



Lieu prévu pour la murale de Caravansérail.  
Sur le côté donnant sur la rue Saint-Joseph.



**Longueur du mur : 119 pieds et 3  
pouces (env. 36,4 m)**

**Hauteur à l'avant du bâtiment : 18  
pieds 5 pouces (env. 5,6 m)**

**Hauteur à l'arrière du bâtiment :  
22 pieds et 6 pouces (env. 6,8 m)**